



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 23 septembre 2021

### **L'État se dote d'un nouveau dispositif d'hébergement et d'insertion en faveur des familles mahoraises vivant dans des conditions insalubres et indignes : Étape Fulera**

Dans le cadre de la politique de l'État en faveur de l'accès à l'hébergement et au logement des populations vulnérables, le Préfet de Mayotte monsieur Thierry SUQUET, l'Établissement public du foncier à Mayotte (EPFAM) propriétaire du site du village-relais, représentée par son directeur-général monsieur Yves-Michel DAUNAR et l'association COALLIA gestionnaire du village-relais représentée par monsieur Eric NICAISE, directeur régional nord-est chez COALLIA, ont signé les conventions portant financement et occupation du site Village relais de Tsoundzou, portant désormais le nom « étape fulera ».

La signature de ces conventions marque un tournant de politique de l'État dans l'éradication des bidonvilles à Mayotte. Les village-relais sont des centres d'hébergement dédiés à l'accueil des familles mahoraises concernées par les opérations de lutte contre l'habitat illégal (LHIL) de lutte contre l'habitat indigne (LHI) ou les opérations de résorption de l'habitat insalubre (RHI).

Pour ces familles, outre le fait de pouvoir quitter des cases en tôle insalubres pour des lieux de vie dignes (dotés entre autres d'une cuisine et d'une salle de bain avec l'accès à l'eau et l'électricité) le village-relais va jouer un rôle de « sas de transition » pour permettre aux ménages hébergés de pouvoir bénéficier d'un accès à un logement pérenne, à une formation qualifiante ainsi qu'à un emploi.

L'association COALLIA gestionnaire de l'établissement « Étape fulera » de Tsoundzou disposera d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels spécialisés dans le travail social, l'insertion, l'animation socio-pédagogique et l'accompagnement aux soins pour aider les familles et répondre à leurs besoins au quotidien en matière d'emploi, de logement, de scolarisation, d'activités culturelles.

#### **Contact presse :**

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

À terme, l'établissement comptera 240 places d'hébergement réparties sur 30 maisons, une salle polyvalente pour les formations, l'animation et les activités socio-culturelles) des espaces de jardinage pour les hébergés, une laverie collective, une aire de jeu pour les enfants et des espaces de bureau pour l'association.

Pour l'État qui finance la construction et le fonctionnement de ces villages, l'objectif est de développer ce dispositif afin de répondre aux problématiques de mal logement. À moyen terme, ce sont quatre autres villages-relais qui seront construits sur Hamouro, Kawéni, Majikavo et Petite-Terre pour permettre l'hébergement ou le relogement des ménages concernés notamment par les opérations de RHI prévues sur ces villages.

L'établissement « Étape fulera » est d'ores et déjà opérationnel et accueillera dès cette semaine ses premiers hébergés.

**Contact presse :**

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976